

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

Séance du Jeudi 28 Juin 2018

Effectif du conseil communautaire : 127 membres

Membres en exercice : 127

Quorum: 64

Membres présents : 73 (Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN, Président, se retire au moment du vote)

Pouvoirs : 22

Membres votants : 95 (Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN, Président, se retire au moment du vote)

Date de la convocation : 22/06/18

L'an deux mil dix-huit et le jeudi vingt-huit juin à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Bernay sous la présidence de Monsieur Lionel PREVOST, préalablement élu au titre des délibérations relatives au vote des comptes administratifs.

Etaient présents : Monsieur ADELINE Jean-Michel, Monsieur AGASSE Francis, Madame ANGOT Josiane, Madame BERNARD Nathalie, Monsieur BELLIES Albert, Monsieur BEURIOT Valéry, Madame BINET Brigitte, Monsieur BONAMY Jean-Hugues, Madame DUTOUR Martine, Monsieur BOUGET Daniel, Madame CANU Françoise, Monsieur CAPPELLE Hubert, Madame CARISSAN Béatrice, Monsieur CHOULEZ Manuel, Monsieur DANIEL Jean-Claude, Monsieur DAVID Jean-Luc, Madame DECLERCQ Florence, Monsieur DELAMARE Frédéric, Monsieur DELAMARE Roger, Monsieur DESCAMPS Alain, Monsieur DESHAYES Claude, Monsieur DIDTSCH Pascal, Monsieur DORGERE François, Monsieur DUTHILLEUL Jean, Madame DODELANDE Claudine, Madame EPINETTE Jocelyne, Monsieur FORCHER Bernard, Monsieur FROIDMONT Pascal, Monsieur GRAVELLE Nicolas, Monsieur GROULT Jean-Louis, Monsieur HAUTECHAUD Patrick, Madame HESSE Francine, Monsieur JEHANNE Eric, Madame JOIN-LAMBERT Marie-Christine, Monsieur JUIN Jean-Bernard, Monsieur LE BAILLIF Jacques, Monsieur LE ROUX Jean-Pierre, Madame LECLERC Marie-Françoise, Monsieur LECOQ Didier, Madame LEROUGE Valérie, Madame LEROUVILLOIS Janine, Monsieur LESEUR Michel, Madame MABIRE Dominique, Monsieur MADELAINE Pascal, Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur MALARGE Pierre, Monsieur MALCAVA Didier, Monsieur MALHERBE Yannick, Madame MARESCAL Josiane, Monsieur MEZIERE Georges, Monsieur MILBERGUE Joël, Monsieur MONTIER Jean-Noël, Monsieur MORENO José, Madame NADAUD Nadia, Monsieur PERDRIEL Daniel, Monsieur PIQUENOT Olivier, Madame POTTIER Lydie, Monsieur PREVOST Jean-Jacques, Monsieur PREVOST Lionel, Madame ROCFORT Françoise, Madame RODRIGUE Colette, Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude (ne prend pas part au vote), Monsieur RUEL Yves, Monsieur SAMPSON Jean, Monsieur SOURDON André, Monsieur THIBAULT-BELET Patrick, Madame TURPIN Annie, Madame VAGNER Marie-Lyne, Monsieur VAMPA Marc, Monsieur VAN DEN DRIESSCHE André, Madame VATINEL Martine, Monsieur VILA Jean-Louis, Monsieur VOISIN Jean-Baptiste, Monsieur WEBER Claude.

Etaient absents/excusés : Monsieur ANTHIERENS André, Monsieur AUGER Michel, Madame AUGUSTIN Jeanine, Monsieur BAISSÉ Christian, Monsieur BARON Marc, Monsieur BEAUFILS

Lionel, Monsieur BOISSIERE Bernard, Monsieur BORDEAU Jean-Pierre, Monsieur CAVELIER Sébastien, Monsieur CIVEL Dominique, Monsieur CROMBEZ Guillaume, Monsieur DAVION Olivier, Monsieur DESCAMPS Joël, Monsieur DESHAYES Edmond, Madame DRAPPIER Michèle, Monsieur FILET Gérard, Monsieur FINET Pascal, Monsieur GIBOURDEL Jean-Pierre, Monsieur GIFFARD Franck, Monsieur GOBRON François, Monsieur HEUTTE Yvon, Monsieur LHOMME Patrick, Monsieur MECHOUD Alain, Madame MONTHULE Julie, Monsieur ROEHM Sébastien, Monsieur SZALKOWSKI Denis, Madame VANDERHOEVEN Sandrine, Monsieur VANNIER Alain, Madame VARANGLE Ingrid, , Monsieur SCRIBOT Frédéric, Monsieur LELOUP Gérard.

Pouvoirs : Monsieur BETOURNE pouvoir à Madame VAGNER Marie-Lyne, Monsieur BIBET Pierre pouvoir à Monsieur FROIDMONT Pascal, Madame BLOTIERRE Julie pouvoir à Madame TURPIN Annie, Monsieur BOULLIER Philippe pouvoir à Monsieur HAUTECHAUD Patrick, Monsieur CHALONY Gilbert pouvoir à Monsieur GRAVELLE Nicolas, Monsieur CHAUVIN Pierre pouvoir à Monsieur DELAMARE Roger, Madame DROUIN Colette pouvoir à Madame MABIRE Dominique, Monsieur FEDERICI Michel pouvoir à Madame POTTIER Lydie, Monsieur GROULT Daniel pouvoir à Monsieur PERDRIEL Daniel, Madame GUITTON Sylvie pouvoir à Madame JOIN-LAMBERT Marie-Christine, Monsieur KIFFER Daniel pouvoir à Monsieur PREVOST Jean-Jacques, Monsieur LAIGNEL Pascal pouvoir à Monsieur LE BAILLIF Jacques, Monsieur LEBOURGEOIS Alain pouvoir à Monsieur WEBER Claude, Madame LECONTE Anne-Marie pouvoir à Madame EPINETTE Jocelyne, Madame LEMOINE Béatrice pouvoir à Madame ANGOT Josiane, Monsieur MATHIERE pouvoir à Madame HESSE Francine, Madame PETIT Danièle pouvoir à Monsieur MONTIER Jean-Noël, Monsieur PORTAIS Alain pouvoir à Madame BINET Brigitte, Monsieur PRIVE Bruno pouvoir à Monsieur MEZIERE Georges, Monsieur SANDIN Christopher pouvoir à Monsieur SOURDON André, Madame VAN DEN DRIESSCHE Agnès pouvoir à Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur WIRTON Philippe pouvoir à Monsieur BONAMY Jean-Hugues.

Délibération n° 98/2018 : Compte Administratif 2017 – Budget Principal

En application de l'article L.1612-12 du CGCT, la date limite de vote, par les assemblées délibérantes, des comptes de gestion du comptable et des comptes administratifs (CA) est fixée au 30 juin de l'exercice suivant.

Le vote du compte de gestion doit intervenir préalablement à celui du compte administratif.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sous la présidence de Monsieur Lionel PREVOST, délibérant sur le compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN, Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

- ✓ **DONNE** acte de la présentation faite du Compte administratif et de son annexe relative aux données synthétiques produites à l'appui du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

EXECUTION DU BUDGET						
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	32 734 181,55 €	G	33 829 580,43 €	G-A 1 095 398,88 €
	Section d'investissement	B	4 549 227,84 €	H	2 863 297,74 €	H-B - 1 685 930,10 €
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section d'exploitation (002)	C	0	I	1 254 123,23 €	
	Report en section d'investissement (001)	D	237 769,83 €	J	- €	
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		37 521 179,22 €		37 947 001,40 €		425 822,18 €
		P=A+B+C+D		Q=G+H+I+J		=Q-P
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (2)	Section d'exploitation	E	- €	K	- €	
	Section d'investissement	F	916 967,95 €	L	1 801 881,95 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	=E+F	916 967,95 €	=K+L	1 801 881,95 €	
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E	32 734 181,55 €	=G+H+K	35 083 703,66 €	2 349 522,11 €
	Section d'investissement	=B+D+F	5 703 965,62 €	=H+I+L	4 665 179,69 €	- 1 038 785,93 €
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	38 438 147,17 €	=G+H+I+J+K+L	39 748 883,35 €	1 310 736,18 €

- ✓ CONSTATE aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- ✓ RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.
- ✓ ARRETE les résultats définitifs tels que résumés.
- ✓ VOTE ce compte administratif, Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN s'étant retiré au moment du vote. Le compte administratif est arrêté.

Résultats du vote :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
73	22	95	0	95	0	95

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme au registre
des délibérations.

Le Président,
Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20180628-98_2018-BF

ANNEXE

L'article 107 de la loi NOTRe a modifié l'article L 2313.1 du code général des collectivités. Dans les communes de plus de 3500 habitants et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace les dépenses et recettes inscrites au budget et réellement exécutées. Elaboré par l'ordonnateur, le compte administratif doit correspondre au compte de gestion établi parallèlement par le comptable de la collectivité. Ce « bilan comptable » se compose de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Présentation

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Le total des dépenses s'élève à 32 734 181.55 € pour l'exercice

Le chapitre 011 – charges à caractère général – comprend les charges afférentes à l'énergie, les frais de communications, les contrats de maintenance et prestations de services, les différents achats de petit matériel d'entretien courant. Ce chapitre s'élève à 8 304 747,74€.

Le chapitre 012 – charges de personnel – représente une charge de 7 705 011.27 € ; A noter que l'ensemble du personnel de l'Enfance Jeunesse a été payé en 2017 sur le budget principal de l'Intercom.

Le chapitre 014 – atténuations de produits – correspond au reversement de produits à l'Etat(FNGIR) à hauteur de 732 778 €, le versement de fiscalité à Brionne et les Attributions de compensation aux communes pour 10 274 521 €.

Le chapitre 65 – Autres charges de gestion courante pour un montant de 4 430 459.78 € comprenant notamment le versement des indemnités aux élus, les contributions au SDOMODE (pour les Déchets ménagers), les différentes subventions allouées aux Associations, Office du Tourisme et CIAS et le versement du Contingent d'Aide Sociale.

Le chapitre 66 – charges financières - Ce chapitre concerne les intérêts d'emprunts et de ligne de Trésorerie

Capital restant dû : 7 474 847.18 €

Annualité des intérêts 260 923.87 €

Annualité du capital : 1 216 961.11 €

Intérêts afférents à la ligne de Trésorerie : 5 785 €

Le chapitre 67 – charges exceptionnelles – retrace les subventions attribuées aux particuliers dans le cadre de l'OPAH et des reversements de trop perçus

Recettes

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 33 829 580 .43 €. Les recettes réelles s'élèvent, quant à elles, à 33 643 124.12 € en 2017.

La Dotation Globale de Fonctionnement continue de diminuer régulièrement (la contribution de l'EPCI au redressement des finances publiques 2017 est de 296 417 €). Le montant de la DGF est de 1 142 407 € et la Dotation de compensation de 1 935 560 €.

CVAE	2 597 068,00
TACCOM	857 949,00
IFER	214 783
FNGIR	195 504,00
FPIC	760 064,00

Les impôts :

	Bases effectives 2017	Taux de référence 2017	Taux voté en 2017	Produit fiscal encaissé 2017
CFE	16 253 000	19,50%	20,87%	3 392 001
TH	57 705 430	10,64%	11,70%	6 751 535
FB	47 851 151	7,48%	8,23%	3 938 150
FNB	5 312 039	20,95%	23,05%	1 224 425
				15 306 111

La produit de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) encaissée en 2017 s'élève à 5 973 786 €

Le Chapitre 70 retrace entre autre les participations des familles aux divers activités proposées par l'Intercom, Ecole du musique, apprentissage natation.

Le chapitre 74 outre les dotations citées au-dessus, retrace les subventions du Département notamment pour le transport scolaire, pour un montant de 2 347 535 €.

Résultat de fonctionnement 2017

Recettes de fonctionnement 33 829 580.43€

Dépenses de fonctionnement 32 734 181.55 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 : 1 095 398 .88 €

Excédent 2016 reporté 1 254 123.23 €

Excédent global de fonctionnement 2017 : 2 349 522.11 €

I. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Le total des dépenses s'élèvent à 4 549 227.84 €,

Les dépenses au chapitre 20 s'élèvent à 93 641 € dont 24 705 € pour des frais d'études (environnement et Ruisseaulement) et 68 935 € pour l'achat de logiciel (compta et RH) et licences diverses.

Le projet HTD prévu au budget n'a pas été réalisé en 2017 (aucune dépense au 204)

Pour le Chapitre 21 le total des dépenses s'élève à 618 364,33 €, nous notons en autre 92 633.61 € d'achat de terrains, des travaux de voirie pour 196 600€, des travaux de bâtiments pour 34 474 €, du matériel informatique pour 37 696 €, du mobilier pour 31 196 € du matériel divers pour 34 817 € du matériel de voirie pour 109 400 € et diverses autres dépenses sur d'autres services.

Le chapitre 23 fait apparaître les travaux en cours, le montant du chapitre est de 1 414 306,43 € et se décompose ainsi :

Voirie : 751 665,47 €

Développement Economique : 52 372.56 €

Station-service : 244 080.84 €

Ruisseaulement : 366 187.56 €

Au chapitre 27, la somme mandatée est de 1 028 949 €, dont 245 060 € pour la ZA Maison Rouge, 550 000 € d'avance de trésorerie au CIAS (remboursable) et 228 000 de participation à SENOVEA pour la ZA les Granges.

Recettes

Les recettes d'investissement d'un montant de 2 863 297.74 €, dont 1 860 102,24 € de recettes réelles, qui se décomposent comme suit :

Subvention d'investissement : 359 824 €

FCTVA : pour 337 894 €

Excédents de fonctionnement capitalisés : 1 152 930.57 €

Résultat d'investissement 2017

Recettes d'investissement 2 863 297,74 €

Dépenses d'investissement 4 549 227,84 €

Résultat d'investissement de l'exercice 2017 : - 1 685 930,10 €

Déficit 2016 reporté : - 237 769,83 €

Besoin de financement RAR : 884 914 €

Déficit global d'investissement 2017 : - 1 038 785,93 €

Ce déficit de clôture est couvert par l'excédent de fonctionnement de 2 349 522,11 €

Le résultat de compte administratif de l'EPCI s'élève à 1 310 736,18 €

		Principal CCBTN 2017
Fonctionnement		
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		193 025,30 €
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		894 179,83 €
73 - IMPOTS ET TAXES		26 089 356,00 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		6 172 823,83 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		186 918,54 €
76 - PRODUITS FINANCIERS		- €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		106 820,62 €
043 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR SECTION		
042 - OPERATIONS D'ORDRE		186 456,31 €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCT		33 829 580,43 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		8 304 747,74 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		7 705 011,27 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS		11 007 299,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		4 430 459,78 €
66 - CHARGES FINANCIERES		240 932,14 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		42 536,12 €
043 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR SECTION		
042 - OPERATIONS D'ORDRE		1 003 195,50 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCT		32 734 181,55 €
resultats de l'Année		1 095 398,88 €
Résultats Antérieurs Reportés		1 254 123,23 €
Solde d'exécution		2 349 522,1100
Investissement		
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		359 824,19 €
16 - EMPRUNT		
20 - immobilisations corporelles		
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 564,48 €
22 - IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		
10 - DOTATIONS FONDS DIVERS		337 894,00 €
1068 - DOTATIONS FONDS EN RESERVES		1 152 930,57 €
138 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
165 - DEPOT ET CAUTIONNEMENT		
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		5 889,00 €
45 - OPERATIONS COMPTE DE TIERS		
040 - OPERATIONS D'ORDRE		1 003 195,50 €

TOTAL RECETTES REELLES DE FONCT	2 863 297,74 €
20 - immobilisations corporelles	93 641,50 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	618 364,33 €
22 - IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	- €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1 414 306,43 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 490,45 €
16 - EMPRUNT	1 205 019,82 €
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 028 949,00 €
45 - OPERATIONS COMPTE DE TIERS	
040 - OPERATIONS D'ORDRE	186 456,31 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 549 227,84 €
resultats de l'Année	-1 685 930,10 €
Résultats Antérieurs Reportés	-237 769,83 €
Solde d'exécution	-1 923 699,93 €
RESTES A REALISER	884 914,00 €